

Principes communs

partenaires I-SITE

Cette charte s'applique à tous les personnels qui participent à la production scientifique du GEMTEX.

Les chercheurs sont rattachés à une affiliation. Selon l'OST¹, «l'affiliation d'un auteur décrit son appartenance à une structure de recherche : les tutelles de l'unité et l'unité».

1 La tutelle de l'unité de recherche doit figurer dans l'affiliation, et non pas uniquement celle(s) du chercheur. La mention d'affiliation à la tutelle ne doit pas être traduite en une autre langue.

2 L'établissement et le nom de l'unité doivent être libellés sous la forme suivante :
«ENSAIT, GEMTEX – Laboratoire de Génie et Matériaux Textiles, F-59000 Lille, France»

3 Le nom «ENSAIT» correspond au libellé retenu pour l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles.

4 Il convient d'indiquer «**F-59000, Lille, France** », quelle que soit la localisation précise de l'unité de recherche, pour spécifier un ensemble académique clairement localisé géographiquement et visible du point de vue international. Le code postal doit également **être normalisé** pour un bon référencement de l'établissement.

5 Seul l'auteur principal ou correspondant indiquera, **outre son affiliation**, son **adresse postale complète** avec boîte postale et cedex, dans le champ adapté de la publication.

6 Dans un souci de simplification et de stabilité, **seuls deux niveaux d'information sont donnés : celui de l'établissement et celui de l'unité**. Les structures intermédiaires (facultés, départements, instituts...) ou plus précises (équipes) ne doivent plus apparaître. Il est néanmoins possible d'effectuer des recensements et analyses fines de productions scientifiques à différentes échelles, dont les structures intermédiaires, grâce à des outils adaptés, comme par exemple SAMPRA (Software for Analysis and Management of Publications & Research Assessment).

7 L'établissement de tutelle est mentionné en **premier**, devant l'unité.

8 Les **unités de recherche** doivent figurer **sous une forme normalisée** et si possible pérenne, définie en accord avec les directeurs d'unité. Cette forme comprend, selon les cas, le label de l'unité et/ou son acronyme et son nom développé en français ou en anglais.

9 Les **différents champs** de la signature doivent être **séparés par une virgule**, conformément aux règles de fonctionnement des bases de données bibliographiques.

10 Les mentions liées au financement de la recherche apparaîtront le cas échéant dans la rubrique appropriée du document scientifique (note en bas de page : *Acknowledgements, Grant and fellowship support, etc.*).

¹*Observatoire des Sciences et des Techniques (OST)*

Projet «Normadresses» - Rapport d'étape sur l'analyse des instructions émises par les établissements à l'attention de leurs chercheurs concernant les publications scientifiques. 2007.
http://urfist.enc.sorbonne.fr/sites/default/files/mdb/Normadresses_OST2007.pdf